Report Card

New Nouveau
Brunswick
CANADA

105-03038/

eNB.ca

Action Plan #1

Report Card

New Nouveau
Brunswick
CANADA

It is with great pleasure that I present the eNB Report Card. This progress report outlines the status of each eNB recommendation and highlights some of our greatest successes. I am impressed by the accomplishments to date and am pleased to state that the majority of the recommendations made by the Premier's Roundtable on eNB and Innovation have been implemented and that the remainder are being acted upon. New Brunswick is making tremendous progress in each of the four eNB components: e-Government, e-Learning, e-Business, and e-Infrastructure.

Collectively, our eNB efforts have resulted in significant innovation and advancement for the province. A strong commitment to our goal of becoming a "*global leader in the digital economy of the 21st century*" has been instrumental to our success and continues to drive new development. This unwavering commitment, in combination with our current efforts and lessons learnt, necessitate the development of a second action plan. This plan will be consistent with the directions and leadership actions outlined by the Premiers Roundtable on eNB and Innovation. It will further advance current efforts and identify new priorities and initiatives to support the Province in achieving the eNB vision. The development of this second action and the inclusion of the eNB strategy as an important cornerstone of embracing innovation, a key building block of *Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan*, demonstrate Government's continued commitment to this initiative.

In closing, I wish to acknowledge the people who play a significant role in the success of eNB. New Brunswick is a very dynamic province that consistently demonstrates a commitment to teamwork and cooperation. Our continued progress is the result of the efforts of a wide range of public, private and academic organizations, supported by individual champions distinguished by their commitment and motivation. On behalf of all New Brunswickers, I want to thank all those who are contributing to the achievement of the eNB vision, thereby making New Brunswick a better place to live and work. I am excited by the many opportunities that are before us and I am very confident in the continuation of our progress.

Yours very truly,

Jacques Dubé
President Service New Brunswick
Deputy Minister responsible for eNB

TABLE OF CONTENTS

Introduction 5

Report Card Summary 6

eNB Highlights 7

Actions Taken 10

INTRODUCTION

In the summer of 2001, the Premier of New Brunswick mandated 17 individuals from around the province with the task of assessing New Brunswick's potential to become a global leader in the digital economy. The Premier's Roundtable on eNB and Innovation was to develop a comprehensive framework that would support New Brunswick's eNB vision and provide long term strategic direction for the implementation of the eNB Strategy, a cornerstone of the Province's Prosperity Plan, "Greater Opportunity: New Brunswick's Prosperity Plan 2002-2012".

The Premier's Roundtable on eNB and Innovation presented its report to Premier Bernard Lord, December 21, 2001. The report contained 37 recommendations, grouped under four pillar headings: e-Government, e-Learning, e-Business and e-Infrastructure.

In response to this roundtable report, the eNB Office, which was created to coordinate the Governments eNB efforts, released the first eNB action Plan, "eNB.ca Action Plan #1", on August 8, 2002. Of the 37 roundtable recommendations, the government of New Brunswick supported all but one and 14 were already being implemented at the time of the reports release.

In the two years since the action plan was released, 16 recommendations have been operationalized, 9 have been completed/implemented and the remaining 11 are currently being addressed. This report outlines the actions taken on each recommendation.

In addition to outlining our progress, this report reaffirms government commitment to the eNB vision and to the development of a subsequent action plan, "eNB – Action Plan #2". This action plan, to be completed by year end, will be consistent with the overall strategic direction established by the roundtable and will align with the priorities of the Province's Prosperity Plan. Priorities include;

- Electronic Service Delivery roll-out
- Service transformation as a government priority
- G2B – Integrated Business Licensing
- G2G – Federal Services and expanded Municipal Services
- Resource Maximization – Consolidation of Common IT Services
- Marketable e-Products and e-Services
- E-Health
- Accelerated use of eInfrastructure and take-up of on-line services
- E-Training for the Public Service
- e-Business Awareness and Support

Government's commitment to this action plan will ensure New Brunswick continues to make gains in the areas we are currently addressing and will identify future opportunities to further advance the eNB vision. eNB will continue to be a collaborative venture between the public, private and academic sectors, building on our success thus far and continuing toward our goal of becoming a "global leader in the digital economy of the 21st century".

REPORT CARD – SUMMARY

OPERATIONALIZED

3 Review Citizen Interfaces
5 Citizen Engagement Toolkit:
9 Office of e-Health
11 BNB support for e-Learning Industry
12 OHR Virtual Training Center
14 Business adoption of e-Learning
15 Learn NB / CSTD Established
17 ICT League – e-Learning Best Practices
23 e-Procurement Implementation
25 UNBSJ e-Commerce Center
26 Technical Assistance Program
30 ESD Red Tape Review
31 TED e-Labor force surveys
33 BNB R&D and Innovation Branch
34 Innovation Foundation36 – R & D Tax Credit

Completed

4 Citizen Engagement Definition
13 GNB e-Learning Awareness Campaign
16 K-12 e-Learning Strategy
20 Funding of Post-secondary e-Learning
22 e-Procurement Strategy
24 SourceCAN
27 Broadband Strategy
32 IT Se ctor, HR Action Plan
35 University Infrastructure Trust

Being Addressed

1 Shared ESD Mechanism
2 ESD Implementation Strategy
7 G2G/G2B Terms of Reference
8 G2G/G2B Initiatives
10 OHR e-Learning Strategy
18 e-Learning for citizens
19 Post-secondary online Task Force
21 Sales of Post-secondary online content
28 Broadband Implementation
29 Internet consumer confidence
37 Research toolkit for SME's

Not Supported

6 e-Democracy Scholarship

Status of Recommendations

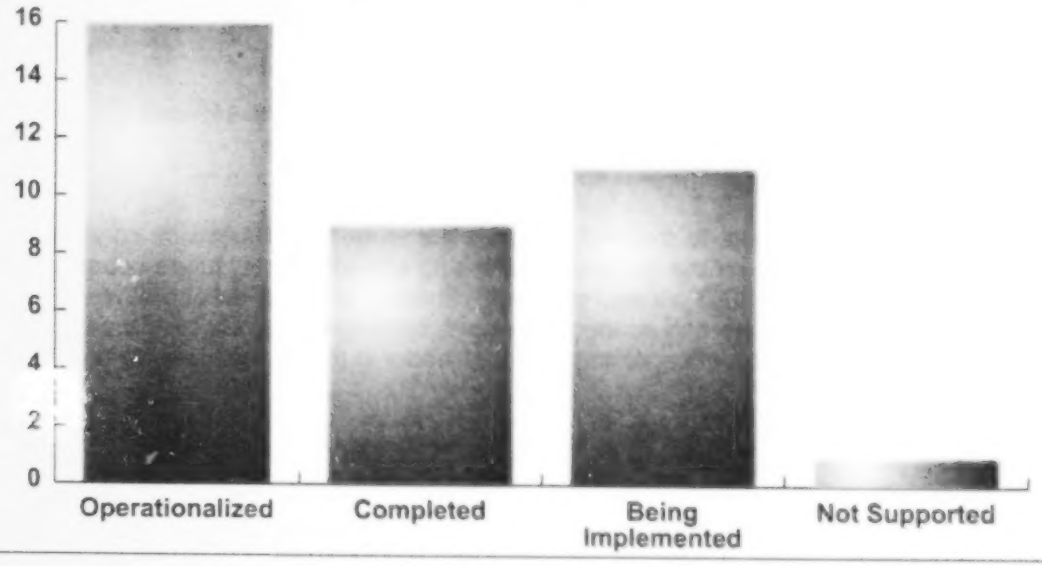

eNB HIGHLIGHTS

The focus of eNB has come full circle, from a vision to an operational reality. The four pillars of eNB; **e-Government**, **e-Learning**, **e-Business** and **e-Infrastructure** are being successfully implemented throughout the province by all three sectors: public, private and academic. Our shared vision, our desire to be leaders and our innovative capabilities continue to propel us to new levels.

e-Government

The Province of New Brunswick has numerous tangible e-Government implementations of which it can boast. This success is highlighted in numerous industry reports, such as the study released by IDC, that states, "e-Government initiatives in New Brunswick have helped to transform the province [...] which has resulted in some real economic benefits estimated at $141 million."

Service New Brunswick is a recognized world leader in the delivery of government services to citizens. The corporation now does more than 40% of all its transactions electronically, and provides more than 50 provincial services, 200 provincial forms, 17 service packages and 49 municipal services online. Through its ongoing partnerships with many New Brunswick IT firms, SNB continues to encourage innovation and the enhancement of the New Brunswick IT industry. SNB is partnering with companies such as CGI, xwave, CARIS, UNISYS and others to help develop and market New Brunswick's e-Government services delivery model around the world.

New Brunswick was the first province in Canada to allow post-secondary students to apply for and verify the status of a student loan, bursary or grant via the Internet. Also, Tourism and Parks have implemented MyTravelHost, providing advanced search and travel planning capabilities, consumer download of tourism publications, and for the first time, the tourism industry can advertise their operations on the website.

In addition to transactional services, the government has standardized its websites for all Departments and Agencies and made them accessible from a single source www.gnb.ca to improve ease-of-use by citizens. These sites are being continually upgraded to provide information on all government services and programs.

The development of departmental Electronic Service Delivery action plans, which were integrated into an Implementation Roadmap, will ensure the government continues to advance the Prosperity Plan Action Priority to provide all appropriate services online by 2005. As well, an office of e-Health has been formed to ensure the development and coordination of a comprehensive approach to the development of e-Health services.

To facilitate greater citizen participation in government decision making and in the use of technology, Service New Brunswick, in partnership with municipalities and the private and academic sectors, has now developed a citizen engagement toolkit. Online surveys and discussion forums have been utilized to encourage direct citizen interaction and dialogue with the government of New Brunswick and municipalities. These and many other successful e-Government initiatives continue to illustrate that NB is a vibrant and innovative province.

e-Learning

Through the efforts of the Province to promote e-Learning, we have become leaders in online training in Canada. A national award from the Canadian Association for Distance Education was presented to the Department of Education and the Université de Moncton recognizing the excellence of their partnership in the development of their abundance of quality K-12 online courses. More than 40 courses are now available to support the K-12 curriculum and the Province's Quality Learning Agenda ensures continued growth in this area.

Post-secondary institutions are also making strong progress in this area. The College of Extended Learning has been established at UNB and the *Degree Granting Act* now allows for the establishment of online universities such as Lansbridge University. In addition, the New Brunswick Community Colleges have over 100 online courses that are accessible to people both in New Brunswick and from around the world.

Connect NB Branché received an e-Community IT Heroes award for the e-Learning tools it has developed over the past few years, such as its Quick-Clicks series, based on the train-the-trainers concept that has also been adopted by the Canadian Community Access Program for training their Youth Initiatives employees.

Internally the government has developed a strategy to utilize e-Learning products and services so that New Brunswick public servants become e-Learners. The Office of Human Resources is currently committed to this initiative as reflected in their strategic e-Learning development plan.

Growth in the e-Learning Industry continues to be a strong focus of Business New Brunswick. NB's e-Learning companies and institutions now train people around the world and have over 1 million alumni. A New Brunswick chapter of the Canadian Society for Training and Development, has been formed as a result of a continued commitment of industry players to work together. "By forming a chapter, says Justice Minister Brad Green, the organization will also open up new opportunities for New Brunswickers on a global level and will help government help workers to be the best educated in the world'.

The first New Brunswick Innovation Foundation equity investment was given to an e-Learning company, Ensemble Collaboration Corporation, a leading edge developer of collaboration services for the global e-Learning industry. In his announcement the Premier stated: "Embracing innovation is as much a culture as it is a policy and by being innovative, companies like Ensemble will be able to develop new products, services and technologies. Exports will increase, economic growth will occur and jobs will be created."

e-Business

The Premier's Prosperity Plan action priorities, continue to enable e-Business by building successful linkages between government, universities, the National Research Council (NRC), and the private sector. By promoting knowledge transfer and commercialization of products and services, the Province of New Brunswick will be known for having a vibrant e-Marketplace that motivates all types of businesses, across industry sectors, to be technology enabled. The Province has successfully promoted e-Business through its expanded Technology Adoption and Commercialization program whereby a total of approximately 170 companies have been assisted with over one million dollars in contributions to date.

In addition to provincial support, the Government of Canada continues to provide valuable assistance. The Electronic Commerce Center at the University of New Brunswick in Saint John has received financial funding from the Atlantic Canada Opportunities Agency to develop and implement a new e-Business Awareness Program. Hon. Claudette Bradshaw, Minister of Labour, who presented this significant grant, indicated that this e-Business project would provide information and support necessary to assist businesses in adopting critical e-Business tools.

The National Research Council (NRC-IIT) established a research and development program in New Brunswick to meet the needs of business in e-Business development, a strong complement to New Brunswick universities actively involved in e-Business research and development.

The Department of Supply and Services launched electronic bidding within its online tendering system, the New Brunswick Opportunities Network (NBON). In implementing it's e-Procurement and e-Tendering process, including online requisitions, online vendor registration, and electronic bidding, the government of New Brunswick has created a very successful "government e-Marketplace". This achievement was further enhanced through a business agreement with SourceCAN to widen the domestic and foreign e-Business marketplace for NB businesses.

e-Infrastructure

The Province of New Brunswick has taken measures to ensure that it is a leader in making available to all its citizens and businesses, secure and affordable access to the Internet, by becoming the first province in Canada to install broadband throughout the public school system. In order to uphold its commitment to reach all citizens, in both rural and urban areas, the Province also provides free access to broadband Internet services in all public libraries and in concert with Industry Canada, has established more than 200 community access centres throughout New Brunswick.

The eNB vision for an e-Infrastructure has successfully raised the level of awareness of the Province of New Brunswick as a positive, high-tech, cost-effective place to conduct business. Recently, New Brunswick received strong marks in a business report by KMPG's "Competitive Alternatives" study, which in the words of Premier Lord indicates, "we are making our mark around the world."

Because of the e-Infrastructure initiative to establish New Brunswick as a global e-Leader, the government has had to become very innovative in responding to the human resource requirements of the new economy. Through the Repatriation Program and a website focused campaign, the government has successfully drawn the attention of over 1,200 potential employees and entrepreneurs interested in the province of New Brunswick as an innovative place to work and maintain a superb quality of life while helping to make it grow and prosper.

The Province of New Brunswick, through its e-Infrastructure efforts, is laying the foundation for the future so that New Brunswickers can build on our information and communication technologies to make our industries and our businesses more competitive, creating more jobs, and increasing our collective prosperity.

ACTIONS TAKEN

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
1) *The Province immediately develop a policy that **encourages all departments to use a shared, single-window electronic service delivery mechanism** for all appropriate services.*	**BEING ADDRESSED:** SNB has been very successful in the implementation of a shared, single-window electronic service delivery channel that integrates provincial, municipal and federal transactional and information services. SNB continues to promote the channel as an effective deliyery mechanism for the continued roll-out of online services and is working with all three levels of government to ensure that there is "no wrong window" for citizens searching for government services.
2) *Service New Brunswick develop a strategy to **implement the single-window electronic service delivery** initiative and that this strategy be completed by June 1, 2002.*	**BEING ADDRESSED:** Each department has prepared Electronic Service Delivery action plans, which, together with Service New Brunswick's Business Plan, provide an Implementation Roadmap for the rollout of government online service delivery through to 2005. A working group of departmental representatives was established to ensure continued coordination and monitoring of ongoing progress.
3) *The Province **review its current citizen interfaces to ensure optimal ease-of-use** for citizens and businesses.*	**OPERATIONALIZED:** All Government of New Brunswick Web pages have been standardized, to increase ease-of-use by citizens. Communications NB will update these standards as required. Also, SNB regularly reviews its citizen interfaces and implements updates at least once per year. Recent improvements have included improved search functionality, various service packages, and the online Employee Directory which is being expanded to include a searchable Services Directory.
4) *The Premier's Roundtable **defines "e-Democracy" and "citizen engagement" and prepares terms of reference for related initiative** and that this be completed by March 1, 2002.*	**COMPLETED:** The University of New Brunswick in partnership with CGI, SNB and other government departments expanded upon the definition of citizen engagement and developed a framework that supported subsequent pilot projects.
5) *Service New Brunswick be responsible for **operationalizing the terms of reference** and develop recommendations for the initiative by June 30, 2002.*	**OPERATIONALIZED:** Citizen Engagement was introduced through a Saint John pilot project, which engaged citizens in a consultation process to support preparation of the annual budget. Additional pilots (trucking industry input on Red Tape reduction, PLANET subscribers on Electronic Submission, Corporate Affairs clients on limited liability partnerships, employee consultation at the Department of Natural Resources, City of Fredericton's Municipal Plan Review, Provincial budget input, NEXT NB and Commission on Legislative Democracy) were implemented to further test both the process and the technical solution. Development of a generic tool kit and an accompanying primer, that will allow departments to create and administer their own consultations more easily and quickly, is currently under development.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
6) *The Province supports the e-Democracy initiative by initiating* ***a scholarship to encourage e-Democracy****.*	**NOT SUPPORTED**
7) *The Premier's Roundtable develops* ***terms of reference for the G2G/G2B Initiative****, to be completed by March 1, 2002.*	**BEING ADDRESSED: G2G:** SNB now provides payment-taking services for more than 50 New Brunswick municipalities and SNB's current Business Plan has established the pursuit of federal services as priority. **G2B:** An integrated business registration system that enables clients to register their businesses for Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) accounts, register a business name in New Brunswick, and use one business number for both provincial and federal services has been implemented. These are considerable accomplishments and the next phases of development will included continued roll-out of the single business number, integrated business licensing and integrated development permits.
8) *Service New Brunswick be responsible for and* ***launch initiatives that could be undertaken under this initiative****.*	**BEING ADDRESSED:** Corporate Affairs now accepts annual returns filed online. Residents of villages, towns and cities could now pay for their services such as water and sewer, pay parking tickets and purchase dog licenses online. As well, SNB in partnership with the departments of Public Safety, Transportation and Finance, continues to add additional services for business particularly in the trucking industry.
9) *The Roundtable will establish* ***a Forum on e-Health*** *to define e-Health and recommend a unified approach.*	**OPERATIONALIZED:** An Office of e-Health has been established as a corporate function within the Department of Health and Wellness. The main purpose of the Office is to ensure the development and coordination of a comprehensive approach to e-Health. In addition their work will be complemented by the National Research Council (NRC) e-Health research agenda of the Saint John office of NRC. Also, a Steering Committee has been established to provide advice and recommendations to the Office, composed of representation from all the Regional Health Authorities (RHA) and all the Divisions of the Department and co-chaired by the Deputy Minister and one of the RHA CEOs. The e-Health Forum will also be an Advisory Committee to the Office of e-Health. Thereby providing a forum to involve the private sector and the academic sector in the development and provision of e-Health services.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
10) The Government of New Brunswick review its current training requirements and develop ***a strategy****, to be completed by June 2002, to utilise e-Learning products and services so that* ***New Brunswick civil servants become e-Learners****.*	**BEING ADDRESSED:** A draft strategy to encourage the use of e-Learning within the civil service has been completed and is currently being considered for implementation. TeleEducation was disbanded due to the 2004-05 Budget Decisions and will no longer lead this initiative, however, the Office of Human Resources will continue to work with interdepartmental stakeholders to finalize the e-Learning strategy and continue to promote e-Learning opportunities within the NB Public Service.
11) Business New Brunswick lead an ongoing initiative aimed at creating stronger ***partnership between industry, government and academia to create e-Learning business opportunities*** *for New Brunswick.*	**OPERATIONALIZED:** Staff positions within the Department of Business New Brunswick have been designated for the development of the e-Learning industry. These resources are working with the e-Learning industry to create e-Learning business opportunities through the development of initiatives that promote the development of partnerships and collaborative efforts.
12) The Government of New Brunswick review and develop a strategy to establish a ***virtual training centre*** *to serve all its training needs. The virtual training centre would build on the Centre for Leadership and Management and would host and support New Brunswick online training content.*	**OPERATIONALIZED:** The virtual training Center for Leadership and Management (CLM) was developed by the Office of Human Resources. Due to a shift in priorities, a "low-key" launch of the site was conducted by OHR. As part of the launch, the web site link was sent to all Human Resources Directors and to the members of the Senior Executive Officer (SEO) Committee on Executive Development. OHR is working with the SEO Committee on Executive Development to revise and update the CLM. The CLM link will be located on the Government of New Brunswick Intranet site.
13) The Government of New Brunswick initiate a ***government-wide awareness campaign to promote the adoption and use of e-Learning*** *technologies to expedite department' mandates.*	**COMPLETED:** A workshop was held to introduce government employees to the e-Learning industry in New Brunswick and to the e-Learning training opportunities available to them. The Office of Human Resources continues to take a leadership role in communicating and promoting the use of e-Learning within the NB Public Service. For example, e-Learning is an integral part of the Public Service Management Program, which is managed by OHR.
14) Business New Brunswick, as part of its e-Business Enabling Initiative, develops a program to ***encourage businesses in New Brunswick to buy e-Learning content****. The program would provide both funding for the purchase of e-Learning content and for increasing awareness for the cost/benefit of using technology as a means to learn.*	**OPERATIONALIZED:** Tele-Education NB organized and coordinated 27 e-Learning workshops involving 293 participants and the e-Learning Forum organized a buyers and sellers show at LearnTec, New Brunswick Community College in Miramichi. Business New Brunswick continues to encourage companies to adopt and utilize e-Learning content.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
*15) The Government of New Brunswick, through Business New Brunswick, leads an initiative to **establish an e-Learning institute** in support of New Brunswick's e-Learning community, serving both private and public institutions. The institute would provide support in instructional design and instructional psychology research and development, trade promotion and overall positioning to ensure New Brunswick maximizes its growth potential. The institute would be established as a separate entity from government, with its own Board of Directors representative of the e-Learning community in New Brunswick. Partnership would be sought with Atlantic Canada Opportunities Agency and the National Research Council.*	**OPERATIONALIZED:** An e-Learning Forum was created to encourage e-Learning business opportunities through the development of initiatives that promote the development of partnerships and collaborative efforts. The forum has evolved into a provincial Chapter of the Canadian Society for Training and Development (CSTD) and LEARN NB is being formed to further expand and formalize the partnership alliance of NB's e-Learning industry. To further support the efforts of the private sector, National Research Council-IIT – e-Business, established an e-Learning research capability in Moncton, which has become a critical component of the growth of the industry.
*16) The Premier establishes a K-12 Provincial Task Force consisting of educators and representatives from the public, private and academic sectors to assess and make key recommendations to **improve integration of e-Learning in the classroom, modernizing curricula** in recognition of the needs of a technology based society and improving our current infrastructure (both access and knowledge) to allow for these changes to be implemented. The initial recommendation to be reported by June 30, 2002.*	**COMPLETED:** The Department of Education (DOE)-Anglophone is currently offering 33 online courses in science, mathematics, humanities, and information technology. An additional eight courses will be made available during school year 2004-2005. Presently, all NB Anglophone high schools are participating in the delivery of online courses. The need to develop course content for online delivery has resulted in curriculum being revisited and updated to better meet the current needs of all students. With the arrival of broadband to NB schools, the existing courses have been enriched to make better use of current infrastructure, with more media rich presentation. The new content is also being accessed by NB teachers to supplement their classroom delivery. To improve and encourage the integration of e-Learning in the classroom the DOE-Anglophone is developing online professional development resources to support the use of Information and Communication Technologies (ICT) to enhance learning. Resources under development to be delivered as part of a K-12 Learning Portal include a database of teaching exemplars, which are linked to curriculum outcomes, a repository of tutorials, helper and online seminars, which support the use of ICT, and an image repository with copyright free media to support curriculum based projects. The DOE-Francophone is building on its catalogue of online courses in physics, math, Spanish, law, media studies, environmental science and two literacy courses for teachers. In 2004-2005, it will introduce courses in design technology, astronomy,

kinesiology, statistics, Acadian history, advanced Spanish, contemporary geography, biology, visual arts, remedial courses in math and French, plus an IT course for teachers. In 2003 The Department of Education (DOE-Francophone) and the Université de Moncton received a national award from the Canadian Association for Distance Education (CADE) recognizing the excellence of their partnership in the development of online courses.

The DOE will conduct a research project on dedicated laptop computer access for students and teachers to support learning and teaching practices. The project will be conducted in four schools, equally distributed between the two sectors. The NB educators in the selected schools will receive Professional Development to assist them in designing learning activities which meet curriculum outcomes, and meet the identified essential learning and workplace skills that support New Brunswick's competitiveness within the global marketplace.

17) *The Task Force undertake a* ***Best Practices Assessment*** *to build on the success of jurisdictions outside Canada that have been recognized for their leadership in modernizing their K-12 programs in recognition of the needs of a technology based society.*

OPERATIONALIZED: New Brunswick is the lead Canadian province on an international working group called the Information and Communication Technology (ICT) League. Member countries include the Nordic countries (Norway, Sweden, Finland, Iceland and Denmark), Canada and the Netherlands. The group meets twice annually where they share research, organize and conduct collaborative projects and discuss policies/strategies. New Brunswick was the host of the last meeting in October 2003. Best practices identified through this organization are being implemented in New Brunswick.

18) *The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continue to investigate and further* ***develop the concept of learning without barriers*** *to help citizens access quality learning opportunities for work or for pleasure.*

BEING ADDRESSED: In partnership, the provincial and federal governments are encouraging greater citizen participation in the use of e-Technology through the continued enhancement of services and training being provided at the more than 200 Community Access Centres located throughout New Brunswick. These centres, not only provide access to those affected by the digital divide but also offer courses related to the use of information technology and communication but facilitate access to a large number of work skill development courses, and is presently developing a new online General Education Diploma course. The centres also facilitate access to government on line services and to e-Business tools. The Province also provides free access to Broadband Internet service in all public libraries in communities where high-speed connections are available.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
19) The Government of New Brunswick establishes a Task Force to ensure New Brunswick post-secondary institutions become leaders in the new global learning environment. The Task Force will lead an assessment to ***establish and promote best practices in online education pedagogy, online learning curricula, and curricula development, and in professional development*** *among instructors and course developers. The Task Force to report by June 30, 2002.*	**BEING ADDRESSED:** Although a Task Force has not been established, Post-Secondary institutions play an important part in the e-Learning community of New Brunswick and have become an integral component of the eNB e-Learning Forums. These forums have helped to establish partnerships between the e-Learning Industry and post-secondary institutions, and enable the sharing of best practices in the development of online learning programs.
20) The Government of New Brunswick develops policy and funding programs to encourage ***post-secondary education institutions to convert some of their degree and diploma programs to an online environment****. Collaborative approaches will be encouraged both from a content development and infrastructure perspective.*	**COMPLETED:** The Government of New Brunswick has provided funding to universities and colleges to create online instructional material and further efforts are being considered through innovation initiatives. As well, NB is now a member of a nationwide francophone videoconferencing network, which makes it easier for institutions to exchange distance education courses. As a result colleges and universities are able to offer a greater variety of training options and benefits from the expertise of outstanding professors across the country. The network was a result of the Réseau national d'enseignement universitaire en français (RNEUF).
21) Business New Brunswick works with the academic sector to ***identify opportunities for domestic and international sales of online post-secondary content****.*	**BEING ADDRESSED:** Business New Brunswick has encouraged the development of new Online Universities and continues to work with the "academic sector" to identify and market on-line products and services from post-secondary institutions.
22) The Province of New Brunswick develops an ***e-Procurement deployment strategy*** *to be completed by March 2002.*	**COMPLETED:** The Department of Supply and Services developed an e-Procurement deployment strategy to expedite the delivery of e-Procurement.
23) The Department of Supply and Services begin to ***implement e-Procurement*** *in 2002.*	**OPERATIONALIZED:** The Department of Supply and Services has implemented the New Brunswick Opportunities Network (NBON). e-Requisition, e-Tender and e-Bidding have been implemented. Construction tenders, the final phase and is planned for implementation this year.
24) The Departments of Supply and Services and Business New Brunswick develop the concept of allowing small and medium enterprises to use the ***government e-Marketplace.***	**COMPLETED:** Business New Brunswick entered into an e-Business agreement with SourceCAN to widen the domestic and foreign e-Marketplace for NB businesses. The federal government's SourceCAN procurement is an effective complement to Supply and Services' e-Procurement services.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
*25) Business New Brunswick implement immediately an **e-Business enabling strategy** including support services, electronic "tool kit", an aggressive marketing campaign, and the participation of government and private sector partners.*	**OPERATIONALIZED:** The Electronic Commerce Centre at the University of New Brunswick Saint John received a $579,000 contribution, through Atlantic Canada Opportunities Agency (ACOA)'s Strategic Community Investment Fund (SCIF), to develop and implement a new e-Business Awareness Program. The program, which is targeted at small and medium-sized enterprises (SME's), is designed to assess the state of e-Business activities among New Brunswick companies, identify gaps where knowledge and training are needed and promote the Electronic Commerce Centre as a source of assistance for e-Business enablement.
*26) The Government of New Brunswick undertakes **a review of all financing options available to support the e-Business and innovation initiatives**. This review to be coordinated with the review of tax policy recommended under infrastructure.*	**OPERATIONALIZED:** The Technical Assistance Program was expanded and renamed the Technology Adoption and Commercialization Program. During fiscal 2003-2004, a total of 199 applications from 153 companies were assisted under the program and received $1.06 million in contributions for shows, missions, brochures, certification, technology adoption, e-Business, website and software/ courseware development. Business New Brunswick constantly reviews all financing options available to support e-Business and innovation initiatives.
*27) The Province of New Brunswick develops a **broadband network deployment strategy** to be completed by June 30, 2002.*	**COMPLETED:** The Broadband Deployment Strategy and Business Plan has been developed by Business New Brunswick.
*28) The **broadband network be available on an affordable basis to all communities** of the Province by December 31, 2003.*	**BEING ADDRESSED:** NB was one of the first provinces to wire broadband to all public schools and NB now has a high-speed broadband network connecting all of its training facilities. This faster broadband access has made it possible to increase and improve online learning opportunities for NB students. The content and courseware delivered can now be media rich and supported with interactive video, enhancing the quality of the learning experience. The government also added $12.5 million to the federal contribution of $16.5 million and Aliant's investment of $15.6 million in broadband infrastructure. As a result 90% of New Brunswickers will have access to high-speed Internet by the end of 2005. In addition, 95 per cent of business lines, and 100 per cent of regional health care centres, business parks and First Nations' communities will gain access.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
29) The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continues to investigate and report on methods to ***improve the level of confidence of persons using the Internet*** *for transactions that must be secure.*	**BEING ADDRESSED:** Although some measures have been taken to improve business, consumer and citizen confidence in the use of the Internet, such as SNB's investments in security and the communication of these measures to the public, take-up rates of online services are growing at a slower rate than first hoped. Government is continuing to build upon existing measures, such as the investment in the Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF) to enhance the francophonie content and to explore new methods to increase usage and deployment of electronic services by both citizens and businesses.
30) Government immediately embarks upon a review of its regulatory framework in each organization under its direct management (Department, Special Operating Agencies, Crown Corporations, Hospital Corporations and School Boards) to ***ensure that legislation, regulation and policies do not inhibit the use of the Internet for acquiring services or information****. This review should be completed and appropriate changes to the regulatory framework completed by June 30, 2003.*	**OPERATIONALIZED:** *The Electronic Transactions Act* which was developed to facilitate the use and acceptance of electronic information by persons who wish to do so. Also, through the Red Tape Reduction initiative, departments continue to make progress in reducing the burden of government rules and regulations on New Brunswick businesses and to make improvements to the regulatory environment for doing business online.
31) The Department of Training and Employment Development develop and regularly ***maintain labour force survey mechanisms*** *that will give government, educational and industrial sectors the opportunity to quickly understand the current workforce mix as well as the "pipeline" of potential resources in educational institutions. This process must be in place no later than June 30, 2003.*	**OPERATIONALIZED:** The Department of Training and Employment Development undertook a review of their labour market surveys with the intention of providing more responsive labour market information to address the specific needs required by the eNB Strategy. The Community Economic Development Agencies (CEDAs) also provide ongoing input into the development of regional labour market surveys information.
32) The Department of Training and Employment Development lead, in conjunction with the private and academic communities, initiatives including: human resource planning, retention and recruitment, and support of the development of ***human resource action plans for the IT Sector*** *to assure a supply of necessary human resources. Action should be taken on this initiative by April 30, 2002 and continue on an on-going basis until it is determined that it is no longer required.*	**OPERATIONALIZED:** The Department of Training and Employment Development works with the private and academic communities to support the Human Resource requirements of the IT sector. Business New Brunswick contributes to the process by supplying up to date information on growth potential, skills, and other requirements of the IT Sector.

WHAT WAS SAID...	WHAT WAS DONE...
*33) An **Office for Research, Innovation and Application** be established, focused on "e" innovation with the support of both Government and the private sector by September 30, 2002.*	**OPERATIONALIZED:** Business New Brunswick has established a Research Development and Innovation Branch to foster innovation opportunities in our traditional sectors and the "e" economy. This Branch is responsible for business partnerships, research development and innovation. The Government released an Innovation Agenda for New Brunswick in December of 2002.
*34) New and creative methods of supporting and financing the Office, including the **establishment of a New Brunswick Research Endowment Fund**, be implemented. This is an immediate activity of the Office for Research, Innovation and Application.*	**OPERATIONALIZED:** Business New Brunswick developed the Advanced Manufacturing, the value added resources, the life sciences and Knowledge Industry framework documents. Presentations to most strategic partners (Community Economic Development Agencies (CEDAs), Atlantic Canada Opportunities Agency, Department of Training and Employment Development, New Brunswick Community Colleges, etc.) have been made on framework documents and Leadership Teams composed of representatives of industry, academia and government, including the CEDAs are being developed. The Canadian Foundation for Innovation funded 12 projects in New Brunswick in 2003, having a value of $1,428,317. In total, 65 projects worth $12,300,219 have been approved for New Brunswick since 1998. The New Brunswick Innovation Foundation was established in 2003 with a $20 Million fund.
*35) The Province provide, through its Capital Budget Process, the **initial resources necessary to allow universities and supported research organizations the ability to acquire the latest technology** in scientific equipment and engineering tools and that creative financing methods be considered to establish a technology evergreen program. The first infusion of capital funds should occur in the Fall 2002 Capital Budget.*	**COMPLETED:** New Brunswick universities were directly involved in 24 per cent of the Atlantic Innovation Fund awards for the region in 2003. Sixteen projects were approved valued at $32.4 million. Sixteen Canada Research Chairs are active at New Brunswick universities. The Province also introduced a special University Infrastructure Trust in the form of a one-time investment of $15 million to provide for infrastructure improvements in universities.
*36) Government undertake a review of tax policy as it relates to knowledge research and innovation and **change current tax policy to encourage investment in productivity improving and innovative techniques**, including the use of Internet and the establishment of innovation centres. This review requires special attention to SMEs and should be completed in time for changes to implement in the 2003 Operating Budget.*	**OPERATIONALIZED:** The NB Research and Development Tax Credit was enhanced from 10 per cent to 15 per cent effective Jan. 1, 2003, and made fully refundable.

WHAT WAS SAID . . .	WHAT WAS DONE . . .
37) A partnership model be developed which provides SMEs with access to universities or research and innovation centres to ***assist SMEs in the preparation of proposals****, the development of the ideas and in their implementation and Application and be implemented no later than March 30, 2003.*	**BEING ADDRESSED:** Business New Brunswick's Research Development and Innovation Branch is responsible for business partnerships, research development and innovation. Business New Brunswick will work with Atlantic Canada Opportunities Agency, National Research Council, Industry Canada and other partners to develop a model or "tool kit" for SMEs to access research and innovation resources, and assist in the research and development of proposals.

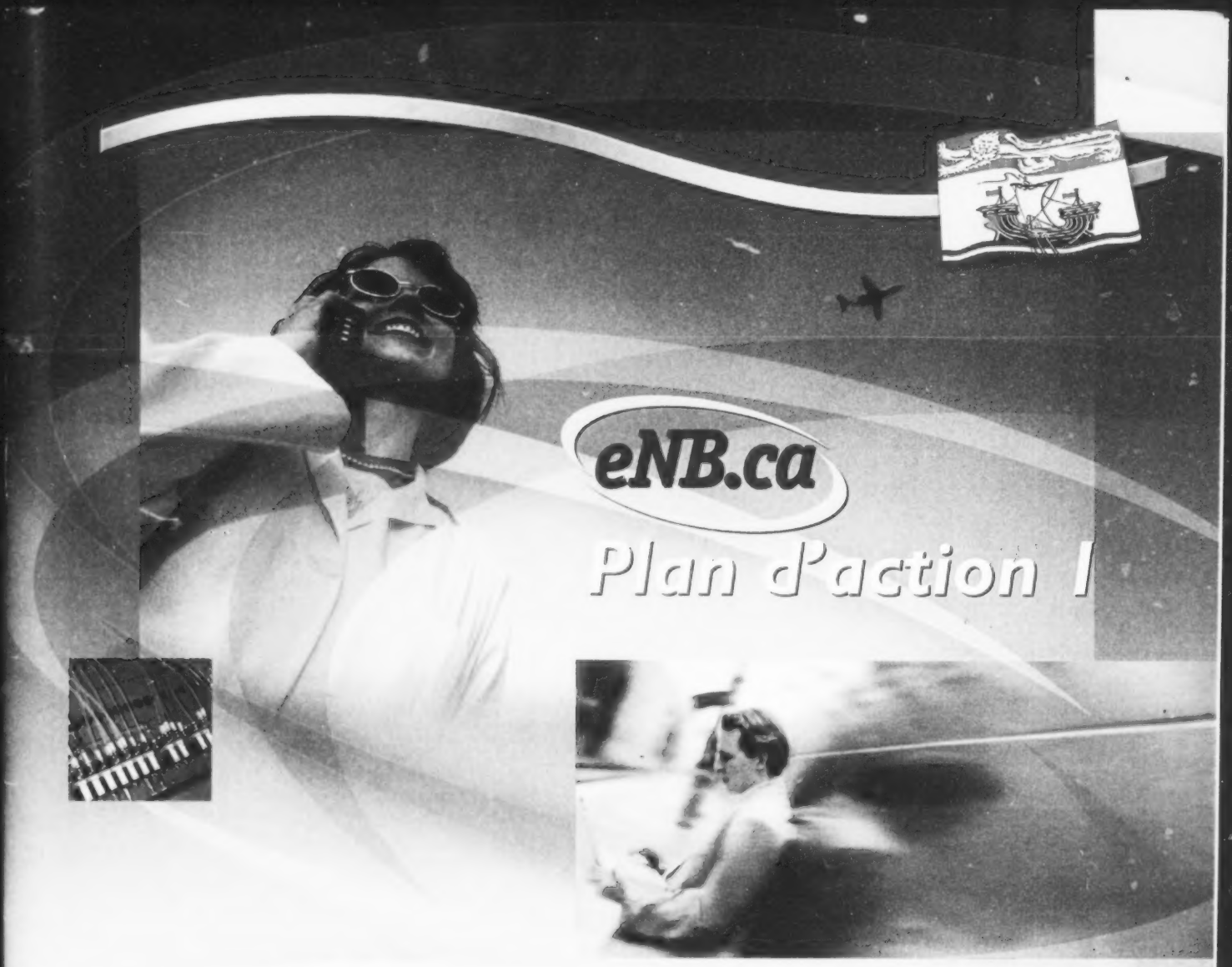

Rapport d'étape

New Nouveau
Brunswick
CANADA

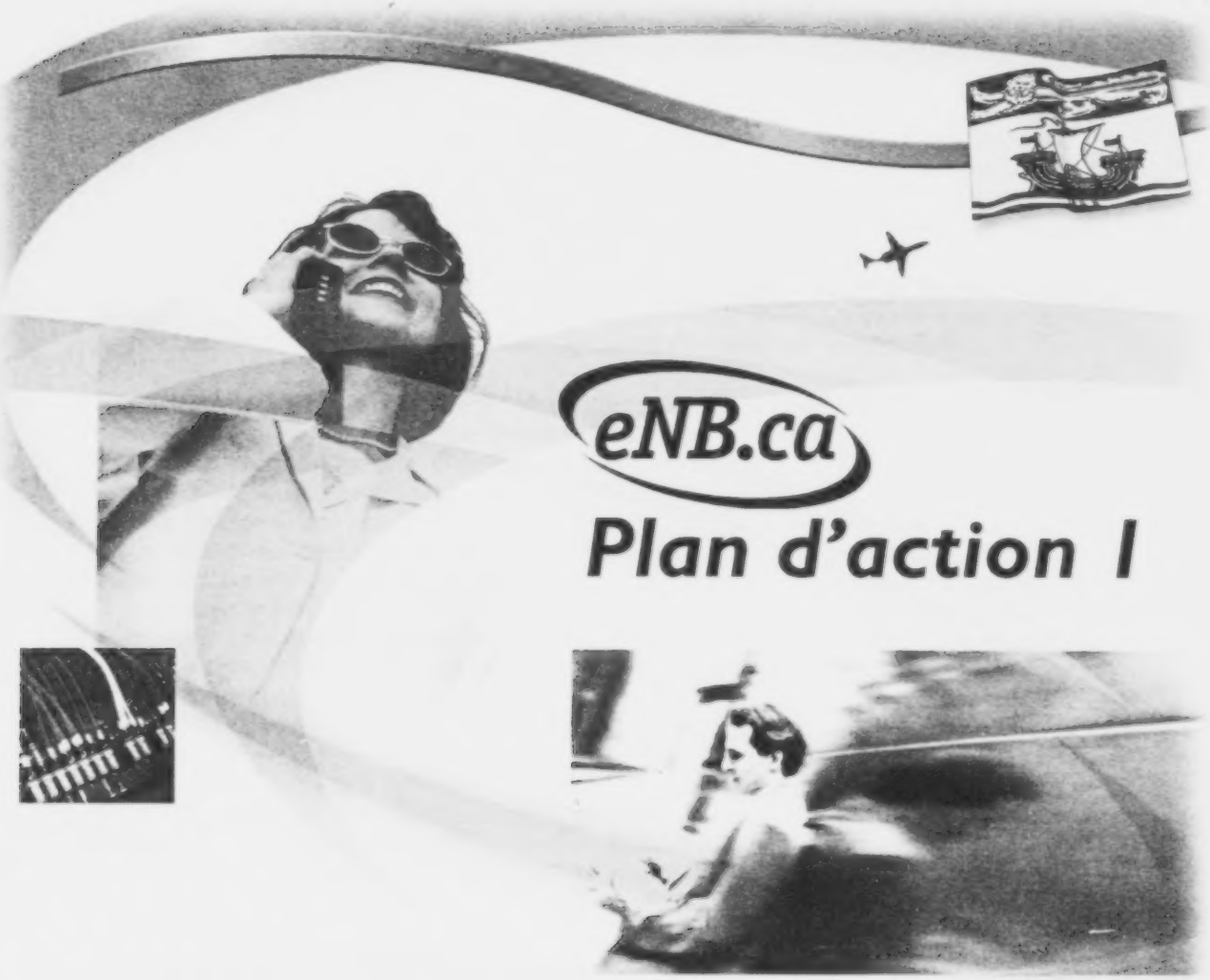

eNB.ca

Plan d'action I

Rapport d'étape

New Nouveau
Brunswick
CANADA

C'est avec grand plaisir que je vous présente le rapport d'étape de eNB. Ce rapport donne les grandes lignes de l'état d'avancement de chaque recommandation concernant eNB et souligne certains de nos plus grands succès. Je suis impressionné des accomplissements réalisés jusqu'à ce jour et je suis également heureux de constater que la majorité des recommandations émises lors de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation ont été mises en œuvre et que des mesures ont été prises en ce qui concerne le reste de ces recommandations. Le Nouveau-Brunswick fait des progrès énormes dans chacun des quatre « piliers » principaux de eNB : gouvernement en ligne, apprentissage en ligne, commerce électronique et infrastructure électronique.

Nos efforts concertés au projet eNB se sont traduits par des innovations et des progrès d'importance dans notre province. Notre engagement ferme à devenir un « chef de file mondial de l'économie numérique du XXI^{e} siècle » est un facteur clé de notre succès et le moteur de nouveaux développements. Notre volonté inébranlable, alliée à nos efforts actuels et aux leçons que nous avons apprises, nous amène inévitablement à la mise sur pied d'un second plan d'action. Ce plan correspondra aux directives et actions de leadership dégagées lors de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation. Il permettra de faire progresser les efforts actuels et de cerner de nouvelles priorités et initiatives afin d'aider la province à concrétiser la vision du projet eNB. L'élaboration de ce second plan d'action et l'intégration de la stratégie eNB en tant qu'élément essentiel à l'innovation, un des piliers du plan *Vers un meilleur avenir : le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick*, prouvent l'engagement soutenu du gouvernement dans ce projet.

En conclusion, je tiens à remercier les personnes qui ont joué un rôle important dans le succès de eNB. Le Nouveau-Brunswick est une province dynamique qui continue à démontrer sa volonté de collaboration et son esprit d'équipe. Nos progrès constants sont le résultat d'efforts fournis par une grande variété d'organismes des secteurs public, privé et universitaire, appuyés par un groupe de champions reconnus pour leur détermination et leur motivation. C'est au nom de tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises que je veux remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de la vision eNB, et faire ainsi du Nouveau-Brunswick un endroit où il fait bon vivre et travailler. J'envisage avec beaucoup d'intérêt les nombreuses occasions qui s'ouvrent à nous et je crois fermement à la poursuite de notre progrès.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à ce projet.

Jacques Dubé
Président, Services Nouveau-Brunswick
Sous-ministre responsable de eNB

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 5

Rapport d'étape – Sommaire 6

Faits saillants d'eNB 7

Mesures adoptés 11

INTRODUCTION

À l'été 2001, le premier ministre du Nouveau-Brunswick a chargé 17 personnes des quatre coins de la province d'évaluer le potentiel du Nouveau-Brunswick à devenir un leader mondial de l'économie numérique. La Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation avait pour but d'élaborer un cadre de travail détaillé qui permettrait de mettre en œuvre la vision de la province en ce qui concerne eNB et d'offrir une orientation stratégique à long terme qui permettrait de réaliser la Stratégie eNB, pierre angulaire du Plan de prospérité mis de l'avant par le gouvernement provincial et appelé « *Vers un meilleur avenir : Le plan de prospérité du Nouveau-Brunswick, 2002-2012* ».

Lors de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation, un rapport a été présenté le 21 décembre 2001 au premier ministre Bernard Lord. Ce rapport comprenait 37 recommandations regroupées en quatre « piliers » principaux : services gouvernementaux en ligne, apprentissage en ligne, commerce électronique et infrastructure électronique.

En réponse au rapport présenté lors de cette table ronde, le bureau de coordination eNB, qui a été créé dans le but de coordonner la participation du gouvernement à eNB, a publié son premier plan d'action eNB.ca le 8 août 2002. Des 37 recommandations de la table ronde, le gouvernement du Nouveau-Brunswick les a toutes appuyées sauf une, et 14 d'entre elles avaient déjà été mises en œuvre au moment de la publication du rapport.

Deux ans après la publication du plan d'action, 16 recommandations se sont traduites en mesures concrètes, neuf ont été complétées et mises en œuvre et 11 sont actuellement à l'étude. Le rapport fait état des actions entreprises pour chaque recommandation.

En plus de présenter nos progrès, ce rapport réitère l'engagement du gouvernement à concrétiser la vision eNB et à élaborer un plan d'action subséquent, c'est-à-dire le « Plan d'action eNB 2 ». Ce plan d'action, qui doit être complété avant la fin de l'année, sera conforme à l'orientation stratégique d'ensemble élaborée par la Table ronde et s'harmonisera avec les priorités du Plan de prospérité de la province. Ces priorités comprennent :

- Mise en œuvre des services électroniques
- Transformation des services en tant que priorité du gouvernement
- GàE – Permis d'exploitation commerciale intégrée
- GàG – Services fédéraux et services municipaux complets
- Maximisation des ressources – Consolidation des services de TI courants
- Produits et services électroniques commercialisables
- Santé en ligne
- Utilisation accélérée de l'infrastructure électronique et prise en charge des services en ligne
- Apprentissage en ligne destiné à la fonction publique
- Sensibilisation et soutien au commerce électronique

Les efforts que le Gouvernement investit dans ce plan d'action assureront au Nouveau-Brunswick de nouveaux gains dans les domaines qui nous intéressent actuellement et permettront de repérer d'autres occasions qui aideront à faire avancer la vision eNB. eNB se veut une entreprise de collaboration entre les secteurs public, privé et universitaire; elle s'appuie sur nos réussites antérieures tout en contribuant à notre objectif de devenir un « chef de file mondial de l'économie numérique du XXI^{e} siècle »

RAPPORT D'ÉTAPE – SOMMAIRE

Mesures concrètes

3. Revue des interfaces actuelles avec les citoyens
5. Outils d'engagement des citoyens
9. Bureau de santé électronique
11. Soutien d'ENB pour l'industrie d'apprentissage en ligne
12. Centre de formation virtuelle du Bureau des ressources humaines
14. Apprentissage en ligne dans les entreprises
15. Learn NB / Commission de la science et de la technique au service du développement
17. Ligue TIC, meilleures pratiques en matière d'apprentissage en ligne
23. Mise en œuvre de l'approvisionnement électronique
25. Centre de commerce électronique de l'UNBSJ
26. Programme d'assistance technique
30. Révision des formalités administratives en matière de PSE
31. Sondages de FDE sur la main-d'œuvre électronique
33. Division de la recherche et du développement et de l'innovation d'ENB
34. Fondation de l'innovation
36. Crédit d'impôt pour la recherche et le développement

Complétées

4. Définition d'engagement des citoyens
13. Campagne de sensibilisation pangouvernementale favorisant l'apprentissage en ligne
16. Stratégie d'apprentissage en ligne M-12
20. Financement des études postsecondaires par apprentissage en ligne
22. Stratégie d'approvisionnement électronique
24. SourceCAN
27. Stratégie de mise en œuvre d'un réseau à large bande
32. Secteur de TI. Plan d'action des ressources humaines
35. Trust d'infrastructure universitaire

Mises en œuvre

1. Mécanisme de PSE partagé
2. Stratégie de PSE
7. Cadre de référence de l'initiative GàG et GàE
8. Mettre en place les initiatives GàG et GàE
10. Stratégie d'apprentissage en ligne du Bureau des ressources humaines
18. Apprentissage en ligne pour les citoyens
19. Commission d'étude portant sur les études postsecondaires en ligne
21. Ventes du contenu d'apprentissage en ligne postsecondaire
28. Mise en œuvre d'un réseau à large bande
29. Confiance des consommateurs envers Internet
37. Boîte à outils de recherche pour les PME

Rejetées

6. Bourse démocratie électronique

État des recommandations

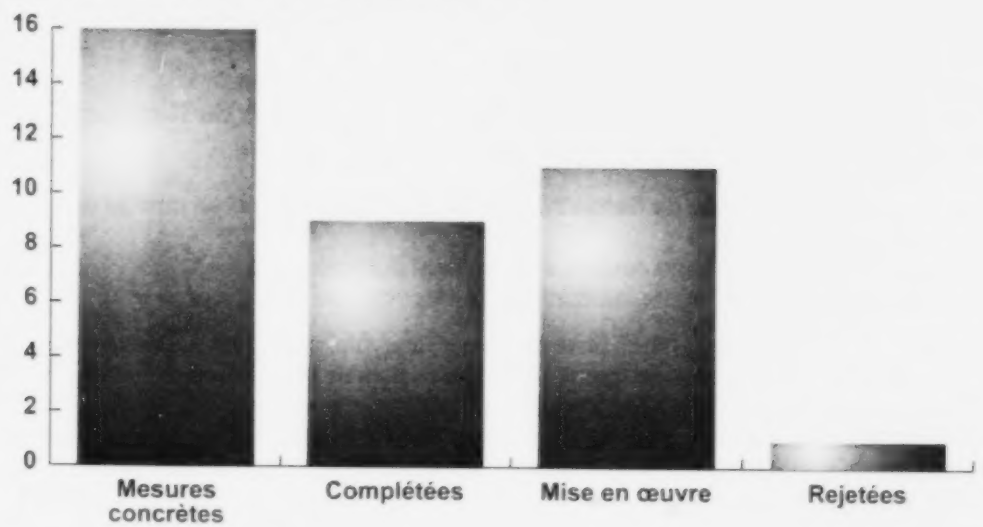

FAITS SAILLANTS d'eNB

Le but du projet eNB a été réalisé; de simple vision il est devenu réalité. Les quatre piliers principaux de eNB, **services gouvernementaux en ligne**, **apprentissage en ligne, commerce électronique** et **infrastructure électronique**, sont actuellement mis en œuvre avec succès dans toute la province et ce, par les trois secteurs : public, privé et universitaire. Notre vision commune, notre désir d'être des chefs de file et notre capacité à innover sont tous des facteurs qui nous incitent à nous dépasser.

Gouvernement en ligne

La province du Nouveau-Brunswick possède de nombreuses réalisations notables en matière de prestation de gouvernement en ligne dont elle peut être fière. Ce succès est mis en évidence dans de nombreux rapports à l'industrie, tel que le rapport publié par IDC qui indique que « les initiatives en matière de gouvernement en ligne au Nouveau-Brunswick ont contribué à transformer la province [...] ce qui s'est traduit par des bénéfices économiques tangibles estimés à 141 millions de dollars. »

Services Nouveau-Brunswick est reconnu en tant que chef de file mondial dans la prestation de services gouvernementaux à ses citoyens. La corporation effectue actuellement plus de 40 % de toutes ses transactions par voie électronique et fournit plus de 50 services provinciaux, 200 formulaires provinciaux, 17 ensembles de services et 49 services municipaux en ligne. Grâce à son programme de partenariat permanent avec de nombreuses entreprises de TI du Nouveau-Brunswick, SNB continue à promouvoir l'innovation et l'avancement de l'industrie des TI dans la province. SNB collabore avec des entreprises comme CGI, xwave, CARIS, UNISYS et bien d'autres afin de développer et de commercialiser les modèles de prestation de services de gouvernement en ligne du Nouveau-Brunswick dans le monde entier.

Le Nouveau-Brunswick a été la première province du Canada à offrir aux étudiants de niveau postsecondaire la possibilité de remplir une demande de prêt étudiant et de vérifier l'état de leur prêt, bourse ou subvention par Internet. De plus, le ministère du Tourisme et des Parcs a créé MyTravelHost, un outil qui offre aux utilisateurs des fonctions de recherche et de planification de voyage perfectionnées, qui permet aux consommateurs de télécharger de la documentation touristique et, pour la première fois, qui permet à l'industrie du tourisme de promouvoir ses activités sur ce site Web.

En plus des services de transaction, le gouvernement a uniformisé les sites Web de tous ses ministères et agences et les a rendus accessibles à partir d'une source unique, www.gnb.ca, et ce, afin d'accroître la convivialité pour ses citoyens. Ces sites sont continuellement mis à jour pour fournir des renseignements sur tous les services et programmes du gouvernement.

L'élaboration de plans d'action ministériels sur la prestation de services électroniques, lesquels ont été intégrés à une feuille de route de mise en œuvre, permettra au gouvernement de poursuivre la réalisation des priorités du Plan de prospérité, qui sont de fournir tous les services nécessaires en ligne à compter de 2005. De plus, un bureau de cybersanté a été mis sur pied dans le but d'assurer le développement et la coordination d'une approche d'ensemble en ce qui concerne l'élaboration de services de santé en ligne.

Afin d'encourager l'utilisation de la technologie et la participation des citoyens au processus de décision du gouvernement, Services Nouveau-Brunswick, avec l'aide de ses partenaires municipaux et ceux des secteurs privé et universitaire, propose maintenant un outil d'engagement des citoyens. Les sondages et forums de discussions en ligne ont servi à favoriser une interaction et un dialogue directs entre les citoyens, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et les municipalités. Ces dernières initiatives fructueuses en matière de gouvernement en ligne, ainsi que de nombreuses autres, sont autant de preuves qui permettent de constater que le Nouveau-Brunswick est une province dynamique et innovatrice.

Apprentissage en ligne

Grâce aux efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir l'apprentissage en ligne, le Nouveau-Brunswick est devenu un chef de file dans le domaine de la formation en ligne au Canada. Le ministère de l'Éducation et l'Université de Moncton ont reçu un prix national décerné par l'Association canadienne de l'éducation à distance pour l'excellence de son partenariat de développement des nombreux cours en ligne de qualité s'adressant aux élèves de la maternelle à la 12e année. Plus de 40 cours sont maintenant offerts dans le cadre du programme M-12 et le Plan d'apprentissage de qualité des provinces veille à une croissance continue dans ce secteur.

Les institutions postsecondaires font également des progrès notables dans ce domaine. The College of Extended Learning a été mis sur pied à l'UNB et la *Loi sur l'attribution de grades universitaires* permet maintenant la création d'universités en ligne telle que l'université Lansbridge. De plus, les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick offrent plus de 100 cours en ligne accessibles à la population du Nouveau-Brunswick et aux gens du monde entier.

Connect NB Branché a reçu un prix e-Community IT Heroes en reconnaissance des outils d'apprentissage en ligne qu'il a créés au cours des dernières années, tels que la série Quick-Clicks, qui est fondée sur le principe de formation des formateurs, principe qui a aussi été adopté par le Programme d'accès communautaire pour la formation des employés du projet Initiative jeunesse.

À l'interne, le gouvernement a créé une stratégie visant à utiliser les produits et services de l'apprentissage en ligne de manière à ce que les fonctionnaires du Nouveau-Brunswick deviennent des apprenants en ligne. Le Bureau des ressources humaines est actuellement engagé à la réalisation de cette initiative, comme le démontre le plan stratégique de développement de l'apprentissage en ligne.

La croissance de l'industrie de l'apprentissage en ligne demeure un point important pour Entreprises Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, les entreprises et établissements d'apprentissage en ligne du Nouveau-Brunswick forment des gens dans le monde entier et comptent plus d'un million de diplômés. La Société canadienne pour la formation et le développement a ajouté un chapitre néo-brunswickois grâce à l'engagement et au travail concerté des joueurs de l'industrie. « Par la création de ce chapitre, déclare le ministre de la Justice, Brad Green, l'organisme sera en mesure d'offrir de nouvelles occasions aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises à l'échelle internationale et aidera le gouvernement à faire en sorte que ses travailleurs deviennent les employés les mieux formés au monde. »

Le premier fonds de participation au capital de la Fondation d'innovation du Nouveau-Brunswick a été remis à une entreprise d'apprentissage en ligne, Ensemble Collaboration Corporation, concepteur d'avant-garde de services de collaboration pour le secteur mondial d'apprentissage en ligne. Dans son annonce, le premier ministre déclarait : « Saisir l'innovation est autant une culture qu'une politique [...] En étant innovatrices, les entreprises comme Ensemble Collaboration pourront concevoir de nouveaux produits et services ainsi que de nouvelles technologies, ce qui, en retour, fera augmenter les exportations, croître l'économie et créera de nouveaux emplois ».

Commerce électronique

Les priorités du Plan de prospérité mis de l'avant par le premier ministre continuent à stimuler le commerce électronique en tissant des liens harmonieux entre le gouvernement, les universités, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et le secteur privé. Par son soutien au transfert des connaissances et à la commercialisation des produits et services, la province du Nouveau-Brunswick sera reconnue pour sa place de marché en ligne dynamique qui motivera tous les types d'entreprises, dans tous les secteurs de l'industrie, à se doter de moyens technologiques. La province a réussi à promouvoir le commerce électronique grâce à l'expansion du programme d'adoption et de commercialisation de la technologie, permettant à près de 170 entreprises de recevoir de l'aide sous forme de contributions de plus de un million de dollars à ce jour.

Le soutien du gouvernement fédéral, qui continue à offrir son assistance précieuse, vient s'ajouter à celui de la province. Le centre de commerce électronique de l'université du Nouveau-Brunswick à Saint John a reçu de l'aide financière de l'agence de promotion économique du Canada atlantique afin de concevoir et de mettre en œuvre un nouveau programme de sensibilisation au commerce électronique. L'honorable Claudette Bradshaw, ministre du Travail, a remis cette subvention importante et a souligné le fait que ce projet de commerce électronique permettrait d'offrir l'information et le soutien nécessaires pour aider les entreprises à adopter des outils essentiels au commerce électronique.

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC-ITI) a établi un programme de recherche et de développement pour le Nouveau-Brunswick destiné à répondre aux besoins des entreprises en matière de développement du commerce électronique, un atout important pour les universités de la province qui sont très actives dans le domaine de la recherche et du développement du commerce électronique.

Le ministère de l'Approvisionnement et des Services de la province du Nouveau-Brunswick a mis en place un système en ligne de soumissions électroniques (appels d'offres), le Réseau des possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick (RPANB). En mettant en place ses procédés d'approvisionnement et d'appel d'offres en ligne, y compris les procédés de réquisition en ligne, d'inscription en ligne des fournisseurs et d'invitation à soumissionner en ligne, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a créé une « place de marché en ligne » très réussie. Cette réussite a été valorisée par un accord commercial avec SourceCAN visant à d'élargir le marché électronique national et étranger pour les entreprises du Nouveau-Brunswick.

Infrastructure électronique

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a adopté des mesures visant à lui assurer une place de choix en offrant à toute la population et aux entreprises un accès abordable et sécurisé à Internet, et ce, en devenant la première province du Canada à introduire la technologie à large bande dans toutes les écoles du système public. Afin de tenir ses engagements envers tous les citoyens, tant dans les régions rurales que dans les régions urbaines, le gouvernement offre également un accès gratuit aux services Internet à large bande dans toutes les bibliothèques publiques, et avec l'appui d'Industrie Canada, elle a créé plus de 200 centres d'accès communautaires dans tout le Nouveau-Brunswick.

La vision eNB pour une infrastructure électronique a réussi à susciter l'intérêt du gouvernement du Nouveau-Brunswick en démontrant qu'il s'agissait d'une approche des affaires positive, de haute technologie et rentable. Récemment, le Nouveau-Brunswick a reçu une excellente critique dans le rapport commercial de l'étude réalisée par KPMG et intitulée « Choix concurrentiels », ce qui, selon le premier ministre Bernard Lord, démontre bien que « nous continuons à nous imposer sur la scène internationale ».

Grâce à ce projet d'infrastructure électronique destiné à faire du Nouveau-Brunswick un leader mondial de la génération électronique, le gouvernement a dû faire preuve d'une grande innovation pour répondre aux exigences en matière de ressources humaines de la nouvelle économie. Par l'entremise d'une campagne axée sur le programme de rapatriement et le site Web, le gouvernement a réussi à susciter l'intérêt de plus de 1200 employés et entrepreneurs potentiels attirés dans la province du Nouveau-Brunswick par son milieu de travail innovateur, sa qualité de vie exceptionnelle, de même que par la chance de contribuer à sa prospérité et à sa croissance.

Grâce à l'infrastructure électronique, le gouvernement du Nouveau-Brunswick établit les mesures de base de l'avenir qui permettront aux Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de se servir des technologies de l'information et de la communication pour construire des industries et des entreprises plus concurrentielles, créant ainsi plus d'emplois et une prospérité plus grande pour notre collectivité.

MESURES ADOPTÉES

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
1) *Que le gouvernement provincial adopte immédiatement une politique pour* ***inciter les ministères à utiliser conjointement un guichet unique de prestation de services électroniques*** *pour tous les services pertinents.*	**À L'ÉTUDE** : SNB a réussi la mise en œuvre d'un mécanisme électronique de prestation de services partagé et à guichet unique, intégrant les services d'information et de transaction provinciaux, municipaux et fédéraux. SNB continue à promouvoir cette voie comme un mécanisme de prestation efficace permettant la mise en oeuvre permanent de services en ligne et collabore avec les trois paliers du gouvernement afin d'assurer qu'il n'existe aucun « mauvais guichet » lorsque les citoyens sont à la recherche de services du gouvernement.
2) *Que Services Nouveau-Brunswick élabore une stratégie afin de* ***mettre en pratique l'initiative de prestation de services électroniques à guichet unique****. Que cette stratégie soit terminée d'ici le 1er juin 2002.*	**À L'ÉTUDE** : Chaque ministère a préparé des plans d'action de prestation de services en ligne qui, de concert avec le plan d'affaires de Services Nouveau-Brunswick, forment une feuille de route de mise en œuvre des services gouvernementaux en ligne pour l'année 2005. Un groupe de travail composé de représentants des ministères a été créé pour assurer la coordination et la surveillance des progrès réalisés.
3) *Que le gouvernement provincial* ***revoie ses interfaces actuelles*** *avec les citoyens et les entreprises* ***afin d'optimiser leur convivialité****.*	**MESURES CONCRÈTES** : Toutes les pages Web du gouvernement du Nouveau-Brunswick ont été uniformisées afin d'améliorer la convivialité d'utilisation pour les citoyens. Communications Nouveau-Brunswick effectuera une mise à jour de ces normes lorsque nécessaire. De plus, SNB évalue régulièrement les interfaces pour les citoyens et effectue des mises à jour au moins une fois l'an. Les améliorations récentes comprennent des fonctions de recherche plus efficaces, diverses trousses de services ainsi qu'un répertoire électronique des employés auquel viendra s'ajouter un répertoire des services avec fonction de recherche.
4) *Que la Table ronde* ***définisse les expressions « e-démocratie » et «participation des citoyens »*** *et établisse le cadre de référence de ce projet d'ici le 1er mars 2002.*	**COMPLÉTÉES** : L'Université du Nouveau-Brunswick et ses partenaires, CGI, Services Nouveau-Brunswick et d'autres ministères, se sont penchés davantage sur la définition d'engagement des citoyens et ont élaboré un cadre de travail visant à appuyer les projets pilotes qui en découlent.
5) *Que Services Nouveau-Brunswick* ***mette en oeuvre le cadre de référence*** *et formule des recommandations à propos du projet d'ici le 30 juin 2002.*	**MESURES CONCRÈTES** : L'initiative d'engagement des citoyens est née dans le cadre d'un projet pilote de la ville de Saint John, dans lequel les citoyens étaient invités à participer au processus de consultation portant sur l'élaboration du budget annuel. D'autres projets pilotes (réaction de l'industrie des transporteurs routiers sur les réductions des formalités administratives, des membres de PLANET sur la soumission électronique, des clients de la Direction des affaires corporatives sur les sociétés à responsabilités limitées, la consultation des employés du ministère des Ressources naturelles, l'examen du plan municipal de la ville de Fredericton, les entrées budgétaires provinciales, Avenir NB et la Commission sur la démocratie législative) ont été mis en œuvre afin de mettre à l'essai le processus ainsi que les solutions techniques. La mise au point d'outils génériques et d'un guide d'introduction connexe est en cours, ce qui permettra aux ministères de créer et d'administrer leurs propres consultations plus facilement et plus rapidement.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
6) *Que le gouvernement soutienne ce projet en créant une* ***bourse favorisant la démocratie en ligne.***	**REJETÉE**
7) *Que la Table ronde établisse le* ***cadre de référence du projet GàG et GàE*** *d'ici le 1er mars 2002.*	**À L'ÉTUDE : GàG :** SNB offre aujourd'hui des services de paiement à plus de 50 municipalités du Nouveau-Brunswick et le plan d'affaires actuel de SNB continue de donner la priorité à la recherche de services fédéraux. **GàE :** Un système intégré d'enregistrement des entreprises qui permet aux clients de demander un numéro de compte d'entreprise à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC), d'enregistrer une appellation commerciale pour le Nouveau-Brunswick et d'utiliser un seul numéro d'entreprise pour les services provinciaux et fédéraux a été mis en oeuvre. Ces deux initiatives se sont avérées des réussites notables et les prochaines phases de mise en œuvre comprendront la poursuite de la mise en place d'un numéro d'entreprise unique, de l'enregistrement commercial intégré et de permis de développement intégrés.
8) *Que Services Nouveau-Brunswick soit* ***responsable des initiatives prises dans le cadre de ce projet ainsi que de leur mise en oeuvre.***	**À L'ÉTUDE :** La Direction des affaires corporatives accepte maintenant les rapports annuels produits en ligne. Les résidents des villages et des villes peuvent maintenant payer divers services en ligne, tels que le service d'eau et d'égout, les contraventions de stationnement et l'immatriculation de leur chien. De plus, Services Nouveau-Brunswick, en partenariat avec les ministères de la Sécurité publique, du Transport et des Finances, continue d'ajouter des services supplémentaires pour les entreprises, particulièrement pour l'industrie du transport routier.
9) *Que la Table ronde organise un* ***forum sur la cybersanté*** *afin de la définir et de recommander une approche unifiée.*	**MESURES CONCRÈTES :** Un bureau de cybersanté a été établi en tant que fonction intégrée au sein du ministère de la Santé et du Mieux-être. La principale raison d'être du bureau est de veiller au développement et à la coordination d'une approche globale de la cybersanté. De plus, le travail du bureau sera appuyé par le programme de recherche sur la cybersanté du Conseil national de recherches du Canada du bureau de Saint John. En outre, un comité directeur a été établi dans le but de donner des conseils et des recommandations au bureau. Le comité est composé de représentants de toutes les régies régionales de la santé (RRS) et de toutes les Divisions du ministère, et est coprésidé par le sous-ministre ainsi que par l'un des PDG des RRS. Le forum sur la cybersanté agira également de comité consultatif pour le bureau de la cybersanté. Le forum permettra donc, par le fait même, d'inviter le secteur privé et le milieu universitaire à participer au développement et à la prestation des services de cybersanté.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
10) *Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick revoie ses exigences en matière de formation et élabore, d'ici juin 2002,* ***une stratégie*** *d'utilisation des produits et services d'apprentissage pour* ***former en ligne les fonctionnaires néo-brunswickois****.*	**À L'ÉTUDE** : Une stratégie provisoire visant à encourager l'utilisation de l'apprentissage en ligne au sein de la fonction publique a été complétée et sa mise en œuvre est actuellement envisagée. TéléÉducation a été dissous à la suite des décisions budgétaires de 2004-2005 et ne sera plus responsable de cette initiative. Toutefois, le Bureau des ressources humaines continuera à travailler avec les parties intéressées interministérielles et à promouvoir les possibilités d'apprentissage en ligne au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick.
11) *Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick cherche constamment à établir et à maintenir un* ***partenariat plus solide entre les secteurs privé, public et universitaire afin de créer des occasions d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne****.*	**MESURES CONCRÈTES** : Des postes au sein du ministère d'Entreprises Nouveau-Brunswick ont été assignés au développement du secteur d'apprentissage en ligne. Ces ressources travaillent en collaboration avec le secteur d'apprentissage en ligne afin de créer des possibilités d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne par l'entremise d'initiatives qui encouragent l'établissement de partenariats et d'efforts communs.
12) *Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick élabore, d'ici juin 2002, une stratégie permettant de créer* ***un centre de formation virtuel*** *qui répondra à tous ses besoins de formation. Que ce centre soit basé sur le centre virtuel de leadership et de gestion et intègre le contenu pédagogique de tout l'apprentissage en ligne néo-brunswickois.*	**MESURES CONCRÈTES** : L'initiative de formation en ligne du Centre de leadership et de gestion a été mise au point par le Bureau des ressources humaines. En raison d'un changement de priorité, le Bureau des ressources humaines a procédé à un lancement discret du site. Dans le cadre du lancement, le lien au site Web a été envoyé à tous les directeurs des ressources humaines ainsi qu'aux membres du Comité des hauts fonctionnaires sur le perfectionnement des cadres. Le Bureau des ressources humaines, avec l'aide du Comité des hauts fonctionnaires sur le perfectionnement des cadres, devra revoir et mettre à jour le site du Centre de leadership et de gestion. Le lien au site du Centre de leadership et de gestion sera situé sur le site intranet du gouvernement du Nouveau-Brunswick.
13) *Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick lance* ***une campagne de sensibilisation pangouvernementale en vue de favoriser l'adoption et l'utilisation des technologies d'apprentissage en ligne*** *et d'accélérer les mandats des ministères.*	**COMPLÉTÉES** : Un atelier a été tenu pour initier les employés du gouvernement à l'apprentissage en ligne au Nouveau-Brunswick et pour leur présenter les possibilités d'apprentissage en ligne qui s'offrent à eux. Le Bureau des ressources humaines (BRH) continue de jouer un rôle prépondérant dans la promotion de l'utilisation de l'apprentissage en ligne au sein de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Par exemple, l'apprentissage en ligne fait partie intégrante du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique, dont la gestion est assurée par le BRH.
14) *Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick, dans le cadre du projet de déploiement du commerce électronique, élabore un programme afin d'****inciter les entreprises de la province à acheter du contenu de l'apprentissage en ligne****. Que ce programme finance l'achat du contenu et les efforts de sensibilisation sur la rentabilité de l'apprentissage en ligne.*	**MESURES CONCRÈTES** : TéléÉducation N.-B. a organisé et coordonné 27 ateliers d'apprentissage en ligne auxquels 293 personnes ont participé. De plus, le forum d'apprentissage en ligne a organisé une présentation pour les vendeurs et les acheteurs à LearnTec, au CCNB Miramichi. Entreprises NB continue d'encourager les entreprises à adopter et à utiliser un contenu d'apprentissage en ligne.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
*15) Que le gouvernement, par l'entremise d'Entreprises Nouveau-Brunswick, lance une initiative afin de **créer un institut d'apprentissage en ligne** qui servira les établissements publics et privés. Que cet institut aide à la conception des cours, à la recherche et au développement en psychologie de l'enseignement, à la promotion de l'apprentissage en ligne et à son positionnement sur le marché, afin de s'assurer que le Nouveau-Brunswick maximize son potentiel de croissance. Que l'institut, entité distincte du gouvernement, possède son propre conseil d'administration, formé de représentants de la communauté de l'apprentissage en ligne néo-brunswickoise. Qu'un partenariat avec l' Agence de promotion économique du Canada atlantique et le Conseil national de recherche soit mis en place.*	**MESURES CONCRÈTES** : Un forum d'apprentissage en ligne a été créé afin de promouvoir les possibilités d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne par l'entremise d'initiatives qui encouragent l'établissement de partenariats et d'efforts communs. Le forum est devenu la section provinciale de la Société canadienne pour la formation et le développement et l'organisme LEARN NB a été créé afin de développer davantage le partenariat et d'officialiser l'alliance du secteur d'apprentissage en ligne du Nouveau-Brunswick. Pour appuyer les efforts du secteur privé, l'ITI-CRNC – commerce électronique a mis en place une initiative de recherche en matière d'apprentissage en ligne à Moncton; initiative qui est devenue un élément fondamental de la croissance du secteur.
*16) Que le premier ministre crée un groupe de travail M-12 formé d'enseignants et de représentants des secteurs privé, public et universitaire. Qu'après évaluation, le groupe formule des recommandations dans le but d'**améliorer l'intégration de l'apprentissage en ligne dans les écoles, de moderniser les cours** en fonction des besoins d'une société technologique et d'améliorer l'infrastructure actuelle (accès et savoir) en vue d'appliquer les changements. Qu'un rapport initial soit remis d'ici le 30 juin 2002.*	**COMPLÉTÉES** : La section anglophone du ministère de l'Éducation offre actuellement 33 cours en ligne en sciences, mathématiques, sciences humaines et technologie de l'information. Huit cours supplémentaires seront offerts durant l'année scolaire 2004-2005. Actuellement, toutes les écoles secondaires anglophones néo-brunswickoises offrent des cours en ligne. Le besoin de mettre au point le contenu d'un cours offert en ligne a donné lieu au réexamen et à la mise à jour du programme de sorte qu'il réponde mieux aux besoins actuels de tous les élèves. Avec l'avènement de l'accès à large bande au Nouveau-Brunswick, les cours existants ont été enrichis dans le but de faire un meilleur usage de l'infrastructure actuelle au moyen de présentations plus riches en médias. De plus, les enseignants néo-brunswickois ont accès au nouveau contenu qu'ils peuvent utiliser comme complément à leurs cours. Pour améliorer et favoriser l'intégration de l'apprentissage en ligne dans les salles de classe, le ministère anglophone de l'Éducation met actuellement au point des ressources de développement visant à appuyer l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour rehausser l'apprentissage. Les ressources en développement qui seront offertes dans le cadre d'un portail d'apprentissage de la maternelle à la 12e année comprennent une base de données de modèles d'enseignement liés aux résultats du programme, un référentiel des tutorats, des présentations d'aide en ligne qui appuient l'utilisation des TIC et un référentiel d'images pour appuyer les projets fondés sur le programme. La section francophone du ministère de l'Éducation travaille actuellement à l'élaboration de son catalogue de cours en ligne qui contiendra des cours de physique, de mathématiques, d'espagnol, de droit, d'analyse des médias, de science environnementale ainsi que deux cours sur l'alphabétisation pour les enseignants.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
	En 2004-2005, le ministère présentera des cours de technologie des conceptions, d'astronomie, de kinésiologie, de statistiques, d'histoire acadienne, d'espagnol avancé, de géographie contemporaine, de biologie, d'arts visuels, des cours de rattrapage en mathématiques et en français ainsi que des cours de TI pour les enseignants. En 2003, la section francophone du ministère de l'Éducation et l'Université de Moncton ont reçu un prix national décerné par l'Association canadienne de l'éducation à distance (ACED) pour l'excellence de leur partenariat de développement des cours en ligne.
	Le ministère de l'éducation mènera un projet de recherche sur un programme d'ordinateurs portatifs pour les élèves et les enseignants de façon à appuyer l'apprentissage et les pratiques en matière d'enseignement. Le projet sera mené dans quatre écoles et distribué également entre les deux secteurs. Les éducateurs du Nouveau-Brunswick des écoles sélectionnées recevront un perfectionnement professionnel afin de les aider à préparer des activités d'apprentissage qui répondent aux objectifs du programme et qui véhiculent les compétences en milieu de travail et le savoir essentiels en vue de maintenir la compétitivité du Nouveau-Brunswick sur le marché international.
*17) Que le groupe de travail **évalue les modèles de pratiques** utilisés avec succès à l'étranger pour moderniser les programmes M-12 en fonction des besoins d'une société technologique et s'en inspire.*	**MESURES CONCRÈTES** : Le Nouveau-Brunswick est la première province canadienne faisant partie d'un groupe de travail international, la Ligue des technologies de l'information et des communications. Les pays membres sont les pays nordiques (Norvège, Suède, Finlande, Islande et Danemark), le Canada et les Pays-Bas. Le groupe se réunit deux fois par année pour transmettre les résultats de leurs recherches, pour organiser et mener des projets en collaboration et pour discuter des politiques ou des stratégies. Le Nouveau-Brunswick était l'hôte de la dernière assemblée en octobre 2003. Les meilleures pratiques établies grâce à cette organisation sont actuellement mises en œuvre au Nouveau-Brunswick.
*18) Que la Table ronde continue d'étudier et de **développer le concept d'apprentissage universel** afin de permettre aux citoyens d'accéder à un apprentissage de qualité, pour le travail ou leur plaisir.*	**A L'ÉTUDE** : Un partenariat entre les gouvernements provincial et fédéral encourage une plus grande participation de la part des citoyens en ce qui concerne l'utilisation de la technologie électronique grâce à l'amélioration continue des services et de la formation fournie dans plus de deux cents centres d'accès communautaires situés aux quatre coins du Nouveau-Brunswick. Ces centres offrent non seulement l'accès aux personnes touchées par le fossé numérique, mais offre également des cours liés à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, puis facilite l'accès à un grand nombre de cours de développements des compétences. Ils développent actuellement un nouveau cours pour l'obtention d'un diplôme de formation générale en ligne. De plus, les centres facilitent l'accès aux services gouvernementaux en ligne et aux outils de commerce électronique. La province donne également l'accès gratuit au service Internet à large bande dans toutes les bibliothèques publiques des collectivités où une connexion à haute vitesse est disponible.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
*19) Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick crée un groupe de travail dont le mandat sera de s'assurer que les établissements postsecondaires deviennent des chefs de file de l'apprentissage en ligne. Que ce groupe de travail, après évaluation, **établisse et favorise les modèles de pratique pour la pédagogie et les cours en ligne, la création de contenu et la formation professionnelle** des enseignants et des élaborateurs de cours. Qu'un rapport soit remis d'ici le 30 juin 2002.*	**MESURES CONCRÈTES** : Bien qu'aucun groupe de travail n'ait été établi, les institutions postsecondaires jouent un rôle important dans la collectivité d'apprentissage en ligne néo-brunswickoise et sont devenues une partie intégrante des forums d'apprentissage en ligne d'eNB. Ces forums ont aidé à établir des partenariats entre le secteur d'apprentissage en ligne et les institutions postsecondaires et ont aussi permis l'échange de meilleures pratiques lors de l'élaboration des programmes d'apprentissage en ligne.
*20) Que le gouvernement du Nouveau-Brunswick adopte une politique et des programmes de financement pour **inciter les établissements postsecondaires à mettre en ligne leurs programmes de formation**. Que les collaborations soient encouragées tant pour le contenu que pour l'infrastructure.*	**COMPLÉTÉES** : Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a offert du financement aux universités et aux collèges pour la création de matériel didactique en ligne, et des efforts supplémentaires sont envisagés par l'entremise des initiatives d'innovation. De plus, le Nouveau-Brunswick est maintenant membre d'un réseau national de vidéoconférence francophone, ce qui rend l'échange de cours de formation à distance plus facile pour les institutions. Par conséquent, les collèges et les universités sont en mesure d'offrir une plus grande variété d'options et d'avantages de formation de par l'expertise des enseignants exceptionnels provenant des quatre coins du pays. Le réseau a été formé grâce au Réseau national d'enseignement universitaire en français (RNEUF).
*21) Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick travaille en collaboration avec le secteur universitaire afin d'**identifier les occasions de promotion du contenu d'apprentissage en ligne locales et internationales**.*	**À L'ÉTUDE** : Entreprises Nouveau-Brunswick a encouragé le développement de nouvelles universités en ligne et continue à travailler en collaboration avec le milieu universitaire afin d'identifier et de commercialiser les produits et les services en ligne des institutions postsecondaires.
*22) Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une stratégie de **déploiement de l'approvisionnement en ligne** d'ici mars 2002.*	**COMPLÉTÉES** : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services a mis au point une stratégie de diffusion de l'approvisionnement en ligne afin d'accélérer la prestation de l'approvisionnement électronique.
*23) Que le ministère de l'Approvisionnement et des Services commence à **implanter l'approvisionnement en ligne** en 2002.*	**MESURES CONCRÈTES** : Le ministère de l'Approvisionnement et des Services de la province du Nouveau-Brunswick a mis en œuvre le RPANB (Réseau des possibilités d'affaires du Nouveau-Brunswick). Des fonctions de demande en ligne, de soumission en ligne et de demande de soumission en ligne ont été mises en place. Pour ce qui est des offres en construction, la mise en œuvre de la phase finale est prévue cette année.
*24) Que le ministère de l'Approvisionnement et des services et Entreprises Nouveau-Brunswick créent le concept qui permettra aux PME d'utiliser la **place de marché en ligne du gouvernement**.*	**COMPLÉTÉES** : Entreprises NB a conclu une entente d'affaires électroniques avec SourceCAN en vue d'élargir la place de marché en ligne nationale et à l'étranger pour les entreprises du Nouveau-Brunswick. L'initiative d'approvisionnement SourceCAN du gouvernement fédéral complète efficacement les services d'approvisionnement en ligne du ministère de l'Approvisionnement et des Services.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
25) *Qu'Entreprises Nouveau-Brunswick mette immédiatement en oeuvre* ***une stratégie favorisant le commerce électronique*** *et comprenant des services de soutien, une « trousse d'outils » électroniques, une campagne de marketing dynamique et la participation de partenaires des secteurs privé et public.*	**MESURES CONCRÈTES** : Le centre de commerce électronique de l'Université du Nouveau-Brunswick à Saint-Jean a reçu une contribution de 579 000 $ du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités (FISC) par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) dans le but de développer et de mettre en œuvre un nouveau programme de sensibilisation aux affaires électroniques. Le programme vise les petites et les moyennes entreprises (PME) et est conçu pour évaluer l'état des activités d'affaires électroniques des entreprises néo-brunswickoises, pour relever les lacunes où des connaissances et de la formation sont requises et pour promouvoir le centre de commerce électronique en tant que source d'aide en matière d'affaires électroniques.
26) *Que le gouvernement* ***étudie toutes les options de financement possibles pour soutenir le commerce électronique et l'innovation****. Que cette étude soit faite en parallèle avec la révision de la politique fiscale proposée plus loin.*	**MESURES CONCRÈTES** : Le Programme d'assistance technique a été élargi et rebaptisé le Programme d'adoption et de commercialisation de technologie. Au cours de l'année fiscale 2003-2004, un total de 199 demandes provenant de 153 entreprises ont été traitées. Ces entreprises ont reçu une assistance une aide financière de l'ordre 1,06 million de dollars en contributions destinées aux présentations, aux missions, aux brochures, à la certification, à l'adoption de technologie, aux affaires électroniques, au site Web ainsi qu'au développement de logiciels ou de didacticiels. Entreprises Nouveau-Brunswick examine régulièrement toutes les options de financement disponibles pour appuyer les projets d'affaires électroniques et d'innovation.
27) *Que la province du Nouveau-Brunswick élabore une* ***stratégie de déploiement d'un réseau à large bande*** *d'ici le 30 juin 2002.*	**COMPLÉTÉES** : Entreprises Nouveau-Brunswick a élaboré le plan d'affaires et la stratégie de mise en œuvre d'un réseau à large bande.
28) *Que l'****accès au réseau à large bande soit abordable pour toutes les communautés*** *de la province d'ici le 31 décembre 2003.*	**À L'ÉTUDE** : Le Nouveau-Brunswick a été l'une des premières provinces à brancher toutes les écoles publiques au service à large bande. De plus, tous les établissements de formation au Nouveau-Brunswick sont maintenant branchés à un réseau haute vitesse à large bande. L'accès rapide à large bande a permis l'augmentation et l'amélioration des occasions d'apprentissage en ligne pour les étudiants néo-brunswickois. Le contenu et les logiciels d'enseignement offerts peuvent désormais être multimédias et contenir des vidéos interactives, ce qui améliore l'expérience d'apprentissage. Le gouvernement a également ajouté 12,5 millions de dollars aux contributions fédérales de 16,5 millions de dollars et à l'investissement d'Aliant de 15,6 millions de dollars pour l'infrastructure à large bande. Par conséquent, 90 % des Néo-Brunswickois et Néo-Brusnwickoises auront accès à Internet haute vitesse d'ici la fin de 2005. De plus, 95 % des secteurs d'activités et 100 % des centres régionaux de soins de santé, des parcs d'affaires et des collectivités de Premières nations auront accès à Internet haute vitesse.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .

29) *Que la Table ronde continue de chercher et de présenter des méthodes permettant d'**augmenter la confiance des utilisateurs d'Internet** quant à la sécurité des opérations.*

30) *Que le gouvernement révise immédiatement la réglementation de chacun de ses organismes (ministères, organismes de service spécial, sociétés de la Couronne, corporations hospitalières et commissions scolaires) afin de s'**assurer que les politiques, lois et règlements n'empêchent pas l'utilisation d'Internet pour l'acquisition de services et de renseignements**. Que la révision et les modifications soient effectuées d'ici le 30 juin 2003.*

31) *Que le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi crée et **entretienne régulièrement des mécanismes d'étude de la main-d'œuvre** afin de permettre aux secteurs privé, public et universitaire de mieux comprendre sa composition ainsi que les ressources potentielles issues des établissements d'enseignement. Que ce processus soit mis en place d'ici le 30 juin 2003.*

32) *Que le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi, en collaboration avec les secteurs privé et éducationnel, instaure des initiatives sur la planification, le recrutement et la conservation des ressources humaines et appuie l'élaboration de **plans d'action visant à accroître les effectifs du secteur des technologies de l'information**. Que des mesures soient prises d'ici le 30 avril 2002 et se poursuivent tant et aussi longtemps que ce sera nécessaire.*

CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .

À L'ÉTUDE : Bien que certaines mesures aient été prises pour améliorer les affaires, la confiance des entreprises, des consommateurs et des citoyens en ce qui concerne l'utilisation d'Internet, tel que les investissements de SNB en matière de sécurité et la communication de ces mesures au public, les taux de participation aux services en ligne croissent à un rythme plus lent que le rythme anticipé au préalable. Le gouvernement continue à renforcer les mesures existantes, telles que l'investissement dans le Centre international pour le développement de l'inforoute en français (CIDIF), afin d'améliorer le contenu francophone et d'explorer de nouvelles méthodes en vue d'accroître l'usage et le déploiement des services électroniques par les citoyens et les entreprises.

MESURES CONCRÈTES : La *Loi sur les opérations électroniques* a été élaborée pour favoriser l'utilisation et l'acceptation des renseignements électroniques par les personnes qui veulent le faire. En outre, par l'entremise de l'initiative de la réduction des formalités administratives, les ministères continuent à faire des progrès dans la réduction du fardeau des règles et des règlements gouvernementaux sur les entreprises néo-brunswickoises et dans l'amélioration du milieu de la réglementation pour les affaires en ligne.

MESURES CONCRÈTES : Le ministère de la Formation et du Développement de l'Emploi a entrepris un examen de ses sondages sur le marché du travail dans l'intention d'offrir de l'information plus adaptée à la situation du marché du travail afin d'examiner les besoins précis de la stratégie d'eNB. Les agences de développement économique communautaire apportent également leur contribution continue au développement des sondages ou de l'information sur les marchés du travail régionaux.

MESURES CONCRÈTES : Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi travaille en collaboration avec les milieux universitaire et privé afin d'appuyer les exigences des ressources humaines du secteur des TI. Entreprises NB contribue au processus en fournissant de l'information à jour sur le potentiel de croissance, les compétences et les autres exigences du secteur des TI.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
33) *Qu'un **bureau de recherche, d'innovation et d'application** se concentrant sur l'innovation électronique soit créé par les secteurs privé et public d'ici le 30 septembre 2002.*	**MESURES CONCRÈTES** : Entreprises Nouveau-Brunswick a établi une division de développement de la recherche et de l'innovation pour favoriser les possibilités d'innovation dans les secteurs traditionnels et de l'économie électronique. La division est chargée des partenariats commerciaux, du développement de la recherche et de l'innovation. En décembre 2002, le gouvernement a publié un plan d'action pour l'innovation pour le Nouveau-Brunswick.
34) *Que le bureau de recherche, d'innovation et d'application mette en pratique sans tarder des méthodes novatrices de financement, y compris la **création d'un fonds de recherche du Nouveau-Brunswick**, pour assurer son fonctionnement.*	**MESURES CONCRÈTES** : Entreprises Nouveau-Brunswick a développé la fabrication de pointe, les ressources à valeur ajoutée, les sciences de la vie et les documents-cadres de l'industrie du savoir. Des présentations sur les documents-cadres ont été données à la plupart des partenaires stratégiques (Agence de développement économique communautaire (ADEC), Agence de promotion économique du Canada atlantique, ministère de la Formation et du développement de l'emploi, Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick, etc.), et on crée actuellement des équipes d'animation formées de représentants de l'industrie, du monde universitaire et du gouvernement, y compris des ADEC. En 2003, la Fondation canadienne pour l'innovation a financé 12 projets au Nouveau-Brunswick d'une valeur de 1 428 317 $. En tout, depuis 1998, 65 projets d'une valeur de 12 300 219 $ ont été approuvés pour le Nouveau-Brunswick. La Fondation canadienne pour l'innovation a été établie en 2003 avec un fonds de 20 millions de dollars.
35) *Que le gouvernement fournisse aux universités et aux centres de recherche, à même son budget d'équipement, les **fonds initiaux nécessaires à l'acquisition d'outils scientifiques et d'ingénierie de pointe, et cherche des méthodes de financement innovatrices** afin d'établir un programme technologique mis à jour périodiquement. Que les premiers versements soient faits à partir du budget d'équipement de l'automne 2002.*	**COMPLÉTÉES** : En 2003, les universités du Nouveau-Brunswick étaient directement touchées par 24 % des octrois accordés par le Fonds d'innovation de l'Atlantique pour la région. Seize projets, d'une valeur de 32,4 millions de dollars, ont été approuvés. Seize chaires de recherche du Canada travaillent à des universités du Nouveau-Brunswick. Le gouvernement provincial a également créé un fonds particulier sur l'infrastructure universitaire sous la forme d'un investissement unique de 15 millions de dollars pour prévoir l'amélioration de l'infrastructure dans les universités.
36) *Que le gouvernement revoie sa politique fiscale quant à la recherche et à l'innovation et la modifie afin de **favoriser le financement de techniques novatrices qui optimisent la productivité**, notamment l'utilisation d'Internet et la création de centres d'innovation. Que cette révision se concentre sur les PME et que les changements soient apportés au budget d'exploitation de 2003.*	**MESURES CONCRÈTES** : Le Crédit d'impôt du Nouveau-Brunswick pour la recherche et le développement est passé de 10 % à 15 % à partir du 1er janvier 2003 et est entièrement remboursable.

CE QUI A ÉTÉ DIT . . .	CE QUI A ÉTÉ FAIT . . .
37) *Que soit élaboré un modèle de partenariat qui permettra aux PME d'**obtenir l'aide** des universités et des centres de recherche et d'innovation **pour la rédaction de propositions** et pour le développement et la mise en application de leurs idées. Que ce modèle soit implanté au plus tard le 30 mars 2003.*	**À L'ÉTUDE** : La Division de développement de la recherche et de l'innovation d'Entreprises Nouveau-Brunswick est chargée des partenariats commerciaux, du développement de la recherche et de l'innovation. Entreprises Nouveau-Brunswick travaillera avec l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, le Conseil national de recherches du Canada, Industrie Canada et d'autres partenaires au développement « d'outils » ou d'un modèle destiné aux PME sur l'accès aux ressources de recherche et d'innovation et pour les aider à préparer les propositions de recherche et de développement.